

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 24 février 2020
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 09-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements suivants :

- 9. b). i. – Présentation et demande par M. Jean-Guy Arseneau – qu'il soit déplacé après le point #4.
- Remplacer 9. b) ii. par « Intersection de la rue des Sapins et de la rue Adélarde » (maintenant 10. B) ii)
- Que les autres points soient ajustés en conséquence.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentation et demande par M. Jean-Guy Arseneau

Résolution : 10-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil autorisent la directrice de poursuivre les prochaines démarches afin de pleinement évaluer la possibilité de ce développement.

Que la directrice prépare une ébauche des incitatifs pour développeurs pour la prochaine réunion extraordinaire le lundi 2 mars 2020 à 18 h 30.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

6. Affaires diverses

- a) Taxe à l'essence
 - i. Taxe à l'essence 2020 – prévisions budgétaires : La directrice générale présente le rapport 2019 et les prévisions budgétaires 2020 en même temps.
 - ii. Rapport 2019 (à titre d'information)
 - iii. Cours – Gestion des actifs (AFMNB et FCM) – Frais égaux à 500 (50%) = 250 \$ (à titre d'information)

7. Affaires régionales

- a) Atapaq – Nouvelle protocole d'entente – Ce point est reporté à une réunion future afin de permettre aux membres du conseil de mieux s'informer. Aussi, une vérification sera faite auprès des membres du conseil de Pointe-Verte afin de recevoir plus de rétroaction sur le sujet.

8. Correspondances – Voir Dropbox

9. Ressources Humaines

- a) Politique de reconnaissance aux membres du conseil et aux employés.es. (en développement).
 - Les membres du conseil appui la démarche fortement.

10. Affaires nouvelles

- a) Sportplexe – Rénovations des toilettes

| | |
|--|-------------------------------------|
| Résolution : 11-20 | Proposée par : Robert Gaudet |
| | Appuyée de : Charles Aubé |
| Que les membres du conseil autorisent le transfert de fonds capitaux généraux à un montant maximum de 12 000 \$ afin de rénover les toilettes publiques au Sportplexe ainsi qu'ajouter des toilettes neuves dans les vestiaires ; | |
| Que la compagnie « Plomberie Chaleur » (propriétaire, Joey Boudreau) soit accordé le contrat tel que soumissionné au montant de 11 528 \$ (6 982 \$ toilette des hommes + 4 546 \$ toilette des femmes). Il est a noté qu'une toilette dans chacune des toilettes publiques sera adaptée afin de rencontrer les normes pour les utilisateurs aux besoins spéciaux. | |
| Pour : 3 | RÉSOLUTION ADOPTÉE |
| Contre : 0 | |

- b) Huis clos

| | |
|---|------------------------------------|
| Résolution : 12-20 | Proposée par : Charles Aubé |
| | Appuyée de : Robert Gaudet |
| Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68(1) c. de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat; | |
| Pour : 3 | RÉSOLUTION ADOPTÉE |
| Contre : 0 | |

- i. Présentation et demande par M. Jean-Guy Arseneau - *Déplacer ce point au point #5.
- ii. Présentation par M. Yvon Frenette – CSR (urbanisme) - *Remplacer ce sujet avec le suivant :
« Intersection de la rue des Sapins et de la rue Adélarde »
- iii. Terrains à Nigadoo :
 - 1) Droit de passage sur la rue Principale
 - 2) Rue des Habitants
 - 3) Rue du Moulin – Parc du Belvédère
 - 4) Égouts

c) Levée du huis clos

| | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| Résolution : 13-20 | Proposée par : Charles Aubé |
| Que le huis clos soit levé. | Appuyée de : Robert Gaudet |
| Pour : 3 | RÉSOLUTION ADOPTÉE |
| Contre : 0 | |

Actions suite aux discussions à huis clos :

1) Intersection de la rue des Sapins et de la rue Adélarde

| | |
|---|------------------------------------|
| Résolution : 14-20 | Proposée par : Charles Aubé |
| | Appuyée de : Robert Gaudet |
| Considérant le plan rural et surtout la sécurité publique, que les membres du conseil mandatent la directrice générale à communiquer avec le département de l'urbanisme à la CSR afin d'appliquer les règlements. | |
| Pour : 3 | RÉSOLUTION ADOPTÉE |
| Contre : 0 | |

2) Droit de passage sur la rue Principale

| | |
|---|------------------------------------|
| Résolution : 15-20 | Proposée par : Charles Aubé |
| | Appuyée de : Robert Gaudet |
| Que le village de Nigadoo offre le terrain (PID # 20533444) à Mme Gilberte Doucet avec la stipulation que Mme Doucet couvre tous les coûts d'avocats associés avec le transfert de ce terrain ; | |
| Que le village de Nigadoo se réserve le droit de servitude sur ce même terrain ; | |
| Qu'il soit reconnu que le droit de servitude fait partie de la stipulation ; | |
| Que, considérant que le terrain (PID # 20533444) était réservé comme rue publique future, les membres du conseil votent de la décommissionnée. | |
| Pour : 3 | RÉSOLUTION ADOPTÉE |
| Contre : 0 | |

3) Rue des Habitants :

Résolution : 16-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil votent en faveur de l'expropriation de la rue des Habitants Est ;

Que la rue des Habitants Est devienne une rue officielle du Village de Nigadoo.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

4) Rue du Moulin – Parc du Belvédère :

- La directrice générale donne un compte rendu aux membres du conseil.
- Voir le point # 11. a) ii.

Résolution : 17-20

Proposée par : Robert Gaudet

Appuyée de : Charles Aubé

Que les membres du conseil, étant satisfaits des démarches complétées en préparation de l'achat d'un terrain afin d'agrandir le parc du Moulin, votent de procéder avec l'achat du terrain sous le # de PID 20275508.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

- 5) Égouts (développeurs et rabais) : La directrice générale est demandée de préparer une liste ébauche d'incitatifs possible pour les projets présentés au conseil par des développeurs; ceux-ci étant en dedans des limites du village de Nigadoo.

11. Finance

a) Fonds capitaux généraux

i. Résolution – Transfert de fonds capitaux généraux – rue du Goulet

Résolution : 18-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil autorisent le transfert de fonds capitaux généraux à un montant maximum de 65 000 \$ afin de compléter l'asphaltage de la rue du Goulet (côté est); et ce, dans le cas de besoin seulement.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

ii. Résolution – Transfert de fonds capitaux généraux – Agrandissement au Parc du Belvédère

Résolution : 19-20

Proposée par : Robert Gaudet

Appuyée de : Charles Aubé

Que les membres du conseil autorisent le transfert de fonds capitaux généraux à un montant de 7 000 \$, plus les coûts d'avocat et de taxes, pour l'achat de terrain concernant l'agrandissement au Parc du Belvédère.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

iii. Contrat de services de prévention au Sportplexe (discussion).

iv. Résolution – Soumission – Firme comptable.

Résolution : 20-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil acceptent la soumission de la firme comptable APA comme présentée pour les années 2021 au montant de 7 300 \$ et 2022 au montant de 7 400 \$.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

v. Demande – Finissants 2020 d’ESN

Résolution : 21-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que les membres du conseil accordent 1/8 de page au montant de 50 \$.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

12. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 43.

- Prochaine réunion extraordinaire sera tenue le lundi 2 mars 2020 à 18 h 30.
- Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 16 mars 2020 à 19 h.

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière